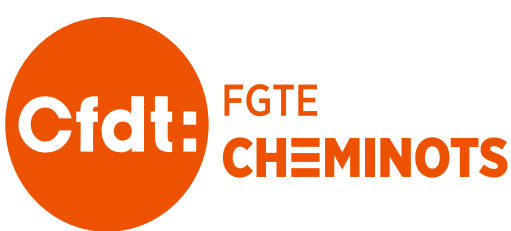
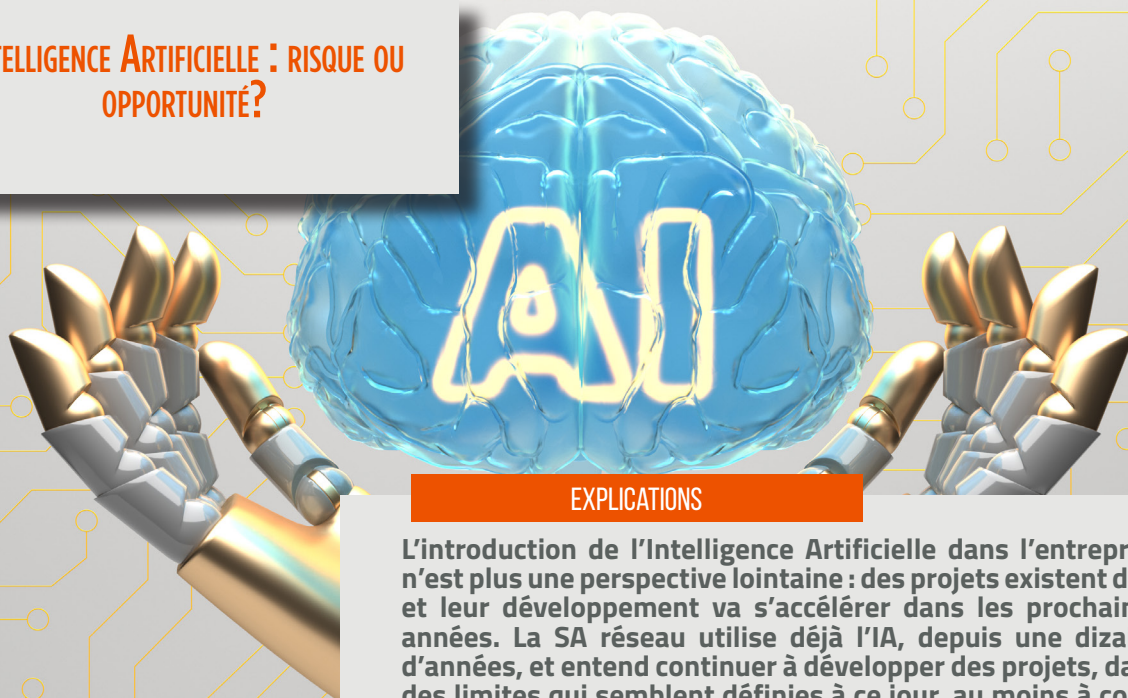


# SNCF RÉSEAU



## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : RISQUE OU OPPORTUNITÉ?



### EXPLICATIONS

L'introduction de l'Intelligence Artificielle dans l'entreprise n'est plus une perspective lointaine : des projets existent déjà et leur développement va s'accélérer dans les prochaines années. La SA réseau utilise déjà l'IA, depuis une dizaine d'années, et entend continuer à développer des projets, dans des limites qui semblent définies à ce jour, au moins à court et moyen terme. Le Président Mathieu Chabanel a nommé un directeur de la transformation de l'IA et lui a remis une lettre de mission.

#### LA LETTRE DE MISSION DU PRÉSIDENT DE SNCF RÉSEAU À EMMANUEL COX, COORDINATEUR IA POUR SNCF RÉSEAU, REPREND 6 POINTS :

1. CONSOLIDER LA STRATÉGIE IA GÉNÉRATIVE DE SNCF RÉSEAU
2. ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS IA
3. DÉVELOPPER LA CULTURE IA RESPONSABLE AU SEIN DE SNCF RÉSEAU
4. ANTICIPER ET GÉRER LES IMPACTS DE L'IA
5. DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME IA PERFORMANT
6. FOURNIR AU SEIN DE LA DG NUM LE SOCLE TECHNOLOGIQUE NÉCESSAIRE

La CFDT Cheminots entend prendre part au débat sur l'IA et estime que sa mise en œuvre doit s'appuyer sur un accord de méthode, et sur de la concertation.

La CFDT Cheminots considère que ces transformations auront des conséquences importantes sur le travail et ses conditions d'exercice, les métiers, l'emploi, les compétences, l'organisation collective et l'environnement. À ce titre, elles ne peuvent être décidées unilatéralement.

Reçue en bilatérales sur le sujet, la CFDT cheminots a posé ses attentes : chaque projet lié à l'IA doit faire l'objet d'une information transparente, d'une concertation réelle et d'un dialogue social approfondi avec les représentants du personnel et les salariés concernés.

L'innovation technologique ne peut se construire sans garanties sociales, humaines et environnementales. La CFDT cheminots porte plusieurs exigences essentielles :

- ▶ L'information et la consultation des instances représentatives du personnel constitue un préalable à toute évolution ayant recours à l'Intelligence Artificielle.
- ▶ Le maintien d'une décision humaine finale dans les processus impactant les salariés, les clients ou les usagers ;
- ▶ La réalisation d'études d'impact sociales, organisationnelles et écologiques avant tout déploiement ;
- ▶ L'évaluation des projets selon leurs usages concrets et leurs effets réels, et non sur des promesses générales ;
- ▶ Le partage de la valeur créée par les gains de productivité ou les nouveaux usages liés à l'IA ;
- ▶ La protection des emplois, des qualifications, des données et des conditions de travail ;
- ▶ La possibilité de renoncer ou de suspendre un projet lorsque les expérimentations ne démontrent ni amélioration réelle du service rendu, ni bénéfice humain, social ou environnemental.
- ▶ La création d'un dialogue social adapté, agile, concret, transparent et efficace.

La CFDT Cheminots refuse que l'intelligence artificielle serve uniquement des objectifs de réduction des coûts ou de contrôle accru du travail. La technologie doit rester un outil au service de l'humain, et non l'inverse.

Le développement de l'IA dans l'entreprise, s'il n'est pas à diaboliser en soi, doit donc s'accompagner de règles claires, de garanties collectives et d'un dialogue social permanent permettant d'anticiper les transformations plutôt que de les subir.

Surtout et avant tout, il faut placer l'humain au cœur des réflexions, des prémices à la période post-mise en œuvre des projets.

